9446/21 ADD 1

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 16 juin 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat le 16 juin 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en oeuvre la décision 2012/642/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie - ANNEXE

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes